



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b>
<b>7 OCTOBRE 2024</b>

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le 7 octobre 2024 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin  
Siège #2 - Darrell Paré  
Siège #5 - André Roy  
Siège #6 - Rénaud Drouin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Julie Leblond  
Siège #4 - Samantha Roy  
Jean-Benoit Létourneau, maire

Formant quorum sous la présidence de monsieur le pro-maire, Jean-Paul Grondin, Madame Émilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jean-Paul Grondin fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 9 septembre 2024
- 4 - CORRRESPONDANCE
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
  - 6.1 - AVIS PUBLIC- Dépôt du Rôle d'évaluation foncière pour le rôle triennal 2025 à 2027
  - 6.2 - Comptes à payer pour le mois de septembre 2024
  - 6.3 - Suivi budgétaire au 30 septembre 2024
- 7 - DOSSIERS EN COURS
- 8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 8.1 - Projet Spot
  - 8.2 - Résolution d'appui à la MRC concernant le Lien interrives à l'est de Québec

2024-  
10-9011



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
10-9012

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

- 9 - RÉGLEMENTATION
- 10 - LOISIRS ET CULTURE
  - 10.1 - Live Barn-Proposition
  - 10.2 - Embauche monitrice cours de patin
  - 10.3 - Patinoire extérieure 2024-2025
  - 10.4 - Calendrier 2025
- 11 - TRAVAUX PUBLICS
  - 11.1 - Mesure et analyse des boues
  - 11.2 - Essaie de pompage - nouveau puit 8A
- 12 - URBANISME
- 13 - INCENDIE
- 14 - VARIA
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - PROCHAINE SÉANCE
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 9 septembre 2024**

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Rénald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.

**ADOPTÉE**

### **4 - CORRESPONDANCE**

Nous avons reçu correspondance de la maison Catherine-de-Longpré concernant le lancement de leur campagne de financement. Ils demandent de l'aide dans la diffusion de la publicité sur nos différents média sociaux pour faire connaître leur campagne de financement qui est une loterie.

Une demande de commandite a été déposée à la municipalité par la maison des jeunes d'East Broughton dans le cadre du salon des organismes qui se tiendra le 21 novembre 2024 le conseil évaluera la demande.

### **5 - RAPPORT DES COMITÉS**

Jean-Paul Grondin nous parle de sa rencontre mensuelle à la MRC et de l'évènement de la Fondation Marc-André Jacques auquel il a participé et



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
10-9013

2024-  
10-9014

2024-  
10-9015

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

mentionne que la fondation se questionne sur la pérennité de cet événement pour l'an prochain.

Darrell Paré nous parle de l'horaire du patinage libre ainsi que de la fête de l'halloween qui se tiendra le 25-26 octobre prochain à l'aréna.

André Roy nous parle du Bilan incendie, et explique ce qui concernait les allégations de madame Isabelle Lecours en rapport avec une subvention sur 4 années qui est en fait la TECQ.

### **6 - GESTION FINANCIÈRE**

#### **6.1 - AVIS PUBLIC- Dépôt du Rôle d'évaluation foncière pour le rôle triennal 2025 à 2027**

AVIS PUBLIC a été donné le 19 septembre dernier par la greffière-trésorière, que le rôle triennal d'évaluation foncière 2025 à 2027 de la Municipalité d'East Broughton a été déposé au bureau de la greffière et que toutes personnes peuvent en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau municipale et que cet avis a été publié sur le site internet de la municipalité ainsi que les médias de communication Facebook ainsi que dans l'espace prévu à cet effet au bureau municipal.

L'Avis a été déposé au conseil et est joint à la présente.

Il est proposé par André Roy et approuvé à l'unanimité des conseillers, de prendre acte du rôle d'évaluation foncière pour le rôle triennal 2025 à 2027 en date du 19 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

#### **6.2 - Comptes à payer pour le mois de septembre 2024**

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de septembre 2024 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par Rénaud Drouin et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 150 729,84 \$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois de septembre 2024 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous toute autre forme que ce soit ;

Qu'un montant de 98 037,65 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires de septembre 2024.

**ADOPTÉE**

#### **6.3 - Suivi budgétaire au 30 septembre 2024**

ATTENDU Qu'un rapport de suivi budgétaire a été déposé aux élus pour les dépenses encourus au 30 septembre 2024.

ATTENDU que la période de préparation des budgets pour l'année 2025 est en cours actuellement et qu'un budget préliminaire sera déposé à une séance



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
10-9016

2024-  
10-9017

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

ultérieure.

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre acte du rapport de suivi budgétaire à ce jour.

### **7 - DOSSIERS EN COURS**

### **8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

#### **8.1 - Projet Spot**

ATTENDU QUE le conseil d'administration du projet spot sont en période d'embauche afin de combler le poste de directrice de l'organisation.

ATTENDU Que le contrat de travail de la personne qui était en place actuellement est terminé et que le lien d'emploi avec la municipalité a pris fin.

ATTENDU Que la municipalité désire que l'organisme poursuivent ses activités de façon autonome à compter de ce jour.

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers, de décréter la finalité de l'implication de la municipalité dans cette organisation et leur souhaite une bonne continuité.

**ADOPTÉE**

#### **8.2 - Résolution d'appui à la MRC concernant le Lien interrives à l'est de Québec**

Considérant l'adoption de la résolution no.2024-05-9989 par la MRC des Appalaches lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2024, la municipalité d'East Broughton désire manifester son appui.

Considérant la nécessité d'établir un nouveau lien reliant la rive nord et la rive sud du fleuve Saint- Laurent, à l'est de Québec;

Considérant que le dossier du transport dans la capitale concerne des acteurs qui vont au-delà de la Communauté métropolitaine de Québec;

Considérant que plusieurs municipalités de la région de la Chaudière-Appalaches et de l'Est du Québec constituent une part intégrante de la zone d'influence de la Capitale-Nationale et qu'elles devraient participer activement aux discussions sur le développement des transports et de la mobilité dans la région;

Considérant que la Caisse de dépôt et placement du Québec déposera bientôt ses conclusions sur un réseau de transport structurant pour la région de Québec;

Considérant qu'il est crucial pour les organisations municipales de l'Est du Québec d'accéder à des infrastructures de transport structurantes afin de favoriser le développement économique et le tourisme;

Considérant l'importance du transport de marchandises dans le développement économique de la région et de tout le Québec;



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Considérant l'état vétuste des infrastructures interrives entre la région de Québec et de la Chaudière-Appalaches et les risques qu'elles représentent pour la stabilité économique de la région de Québec et de l'Est du Québec;

Considérant le besoin d'assurer des itinéraires sûrs et rapides pour les services d'urgence afin de garantir la sécurité des citoyens et citoyennes;

Considérant qu'un lien interrives à l'est contribuerait à une meilleure structuration de l'offre de transport collectif sur le territoire;

Considérant que la nouvelle Coalition de l'Est pour un lien interrives vise à regrouper autant des MRC, des municipalités locales que des entreprises, des organisations ou des associations;

En conséquence, il est proposé par Darrell Paré et résolu unanimement, de soumettre l'appui de la municipalité d'East Broughton dans cette démarche.

De demander au gouvernement du Québec de soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec;

De transmettre la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'aux représentants du gouvernement dans la région;

De transmettre la présente résolution aux représentants de la Coalition de l'Est pour un lien interrives.

De transmettre la présente résolution aux représentants de la MRC des Appalaches.

### **9 - RÉGLEMENTATION**

#### **10 - LOISIRS ET CULTURE**

##### **10.1 - Live Barn-Proposition**

ATTENDU QUE la directrice des loisirs a reçu une demande d'explorer la possibilité d'un partenariat avec Live Barn une entreprise de captation d'image vidéo dans les arénas.

ATTENDU QUE l'objectif de Live barn est de rendre accessible aux utilisateurs-payeurs, les images des arénas participantes en temps réel. C'est-à-dire, de pouvoir visionner une partie se déroulant à East Broughton dans le confort de chez soi. Live Barn chargera à ses utilisateurs un montant forfaitaire mensuel pour l'accès à cette plateforme et la municipalité bénéficiera d'une rétribution proportionnelle aux utilisateurs.

Avantages :

- Permet aux parents de pouvoir regarder les parties de leurs enfants même s'ils ont d'autres engagements.
- Permet de visionner une séquence en cas d'accident sur la glace
- Live Barn fournit le matériel nécessaire, l'entretien, ainsi que la réparation de ceux-ci.

La Municipalité se doit de fournir un wifi adéquat et doit assurer l'accès au branchement électrique pour l'équipement requis fourni par Live Barn.

2024-  
10-9018



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
10-9019

2024-  
10-9020

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter que la directrice des loisirs madame Ann-rose Roy puisse signer les ententes avec l'entreprise Live barns selon les termes du contrat qui a été déposé.

**ADOPTÉE**

### **10.2 - Embauche monitrice cours de patin**

ATTENDU QUE des monitrices ont été embauchés pour la tenue des cours de patinages.

ATTENDU QUE nous avons dû modifier l'horaire du cours pour respecter les disponibilités de nos monitrices.

Les cours se dérouleront maintenant les dimanches de 15h30 à 16h30.

ATTENDU QUE nous avons eu le nombre maximal d'inscriptions, c'est-à-dire, 33 inscriptions et 2 inscriptions par l'entremise d'accès loisirs pour un total de 33 inscriptions au tarif de 80\$/ chaque pour un total de 2 640\$

Il est recommandé par Madame Ann-Rose Roy, Directrice des loisirs, d'embaucher les personnes suivantes selon les conditions proposées pour assurer le bon déroulement des cours.

- Maité Poulin - 80\$ /cours (Monitrice en chef) / planifie, anime et supervise les cours
- Livia Mathieu - 30\$/ cours (Aide-monitrice) / anime les cours
- Léann Mathieu - 30\$/ cours (Aide-monitrice) / anime les cours
- Élodie Lessard - 30\$/ cours (Aide-monitrice) / anime les cours

Total des salaires pour la totalité de la session : 1700\$

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les conditions proposées par la directrice des loisirs pour la tenue des cours de patinage.

**ADOPTÉE**

### **10.3 - Patinoire extérieure 2024-2025**

ATTENDU QUE le service des loisirs aimerait mettre à la disposition des citoyens, une patinoire extérieure pour la saison 2024-2025.

ATTENDU QUE nous n'avons pas offert ce service l'an passé puisque les montants forfaitaires reçus lors de l'appel d'offre ne rencontraient pas nos attentes.

La directrice demande l'autorisation au conseil de faire un appel d'offres cette année dans le but d'évaluer nos possibilités.



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
10-9021

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser Ann-Rose Roy à demander des soumissions pour la mise en place de la patinoire extérieure.

**ADOPTÉE**

### **10.4 - Calendrier 2025**

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton prépare un calendrier municipal à tous les citoyens chaque année.

ATTENDU QUE nous avons modifié le visuel de celui-ci l'an passé pour diminuer les coûts reliés au calendrier.

ATTENDU QUE la directrice des loisirs a fait la demande de prix cette année pour faire les calendriers;

- Coût impression (page recto verso, 11 x 17 sur carton) : 735\$ + taxes
- Montage (8heures) : 400\$ + taxes

Total : 1 304,97 \$

Il est proposé par Rénaud Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre à la directrice des loisir Ann-Rose Roy de procéder à l'impression des calendriers 2025 selon la soumission déposée.

**ADOPTÉE**

### **11 - TRAVAUX PUBLICS**

2024-  
10-9022

#### **11.1 - Mesure et analyse des boues**

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a demandé des soumissions pour la mesure et l'analyse des boues conformément au cadre réglementaire de la loi soumis par la SOMAEU et que 3 soumissions ont été soumises et analysées.

ATTENDU QUE les soumissions ont été déposées au conseil afin d'en prendre connaissance.

ATTENDU QUE le choix a été au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise SIMO.

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers, de permettre à la directrice générale l'octroi du contrat au soumissionnaire retenu et de signer tous documents nécessaires à cet effet.

2024-  
10-9023

#### **11.2 - Essai de pompage -nouveau puit 8A**

ATTENDU QUE suite au forage du puit no.8A, des essais de pompages sur une période de 72 heures et des analyses sont nécessaires afin de poursuivre la démarche d'une demande de branchement au ministère de l'environnement.

ATTENDU QUE des soumissions pour effectuer les travaux ont été demandées conformément au devis préparé par la firme LNA



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Hydrogéologues.

ATTENDU QUE les soumissions ont été déposées au conseil.

ATTENDU QUE le choix a été au plus bas soumissionnaire soit l'entreprise Pompes Mario Caron.

Il est proposé par Rénauld Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale d'octroyer le contrat au soumissionnaire retenu, signer tous documents nécessaires et faire le paiement de la facture à la fin des travaux.

**12 - URBANISME**

**13 - INCENDIE**

**14 - VARIA**

**15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le citoyen a posé plusieurs questions sur des sujets divers.

**16 - PROCHAINE SÉANCE**

**17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Rénauld Drouin et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21 h 08.

**ADOPTÉE**

  
Jean-Paul Grondin  
Pro-Maire

  
Émilie Guillemette  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Jean-Paul Grondin, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
Jean-Paul Grondin  
Pro-Maire et conseiller

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, Émilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.

2024-  
10-9024